

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

### LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

présenté par

M. Dive, M. Bony, M. Descoeur, Mme Anthoine, M. Cinieri, M. Di Filippo, M. Hetzel, M. Taite, Mme Frédérique Meunier, Mme Bazin-Malgras, Mme Valentin, Mme Corneloup, Mme Serre et M. Viry

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:**

**Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.